



Notice « Ensemble au jardin » avec l'OCCE

Le projet « Ensemble au jardin » avec l'OCCE propose aux classes participantes de s'engager dans une éducation à l'environnement et au développement durable en créant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement un « petit coin de nature ». Cet espace sera un lieu d'observation et d'expérimentation au travers d'activités comme le jardinage, l'élevage, la création de maison à insectes, le compostage... Il pourra également accueillir des créations artistiques et être un lieu où il fait bon lire, se reposer, écouter de la musique.... C'est donc un projet interdisciplinaire favorisant l'acquisition par les élèves des compétences dans les domaines scientifiques et culturels. Les démarches coopératives valorisant l'autonomie, l'initiative et l'entraide seront recherchées et valorisées permettant ainsi le développement de la citoyenneté, du mieux vivre ensemble mais également le développement personnel. Une ouverture de l'école sur son environnement proche sera recherchée : participation des familles, des jardiniers municipaux, visites de serres, de jardins remarquables...

S'inscrire à ensemble au jardin, c'est s'engager à :

- **Réaliser « un carnet de bord »** retraçant les grandes étapes du projet en privilégiant les travaux des enfants (textes écrits, expériences, dessins, réalisations plastiques, photos...) Il pourra prendre la forme d'un reportage photos, d'un petit film, d'une affiche, d'un livre. Dans ce carnet de bord, devront également figurer en annexe un bilan financier (faisant apparaître les dépenses et les recettes) mais également un bilan pédagogique.
- **Relever 2 « défis nature » au choix** et à poster sur un pad dédié une photo de l'expérience menée.

Défis proposés : (voir annexe et sur le pad).

- 1) Illustrer une expression liée au jardinage
 - 2) Organiser un goûter sans déchet dans le jardin
 - 3) Organiser une visite du jardin
 - 4) Présenter 2 petites bêtes aperçues dans le jardin
 - 5) Fabriquer un mangeoire à oiseaux
 - 6) Economiser l'eau dans le jardin
 - 7) Fabriquer des pots en papier journal pour faire des semis
 - 8) Deviner le nom de la graine mystère
 - 9) Fabriquer un hôtel à insectes.
 - 10) Fabriquer des boules de graisses pour les oiseaux.
- L'OCCE95 vous accompagne en organisant une visio le 17 octobre 2023 à 17h00.
 - Elle met à votre disposition des malles pédagogiques avec des jeux et des idées d'activité autour du jardinage et de la biodiversité.
 - Le dossier pédagogique est à renvoyer pour le
 - Si votre dossier est accepté, alors une aide financière vous sera attribuée. Vous recevrez par courrier une confirmation du montant ainsi qu'une demande de confirmation du choix des défis.
 - Une aide pédagogique peut également vous être apportée pour la mise en œuvre de votre projet.

Pour tous renseignements, contacter Isabelle PERRIN, l'animatrice pédagogique de l'OCCE 95.

ad95@occe.coop

01 30 32 32 00

<https://ad95.occe.coop/actions-pedagogiques>

novembre

Date limite de réception à l'OCCE 95 : **8 novembre 2023**

Nom de l'école : Numéro d'affiliation à l'OCCE:

Adresse :

Téléphone : Courriel : 095..... @ac-versailles.fr

Nom du directeur/directrice : Nombre de classes de l'école :

CLASSES CONCERNÉES

Enseignant référent du projet :

Courriel : n° de téléphone

Nombre de classe	Niveaux	Nombre d'élèves	Remarques sur l'école
			REP - REP+

L'école a-t-elle obtenu une aide en 2022/2023 oui - non- Montant perçu

Cadre réservé à l'OCCE

Compte-rendu financier et d'activités 2022/2023 oui non

Adhésion 2023/2024 à l'OCCE 95 oui non

Montant du compte de coopérative au 01/09/2021

L'école a-t-elle transmis le bilan de son dernier projet. Oui - non

4) Quelle est la place des élèves dans le déroulé du projet ? Que devront-ils prendre en charge ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5) En quoi votre projet favorise-t-il la coopération entre les élèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Une production est-elle envisagée à l'issue du projet ? si oui sous quelle forme ?

.....

- L'école s'inscrit au projet « Ensemble au jardin » avec l'OCCE pour l'année 2023/2024.
- L'école doit être en règle de ses obligations statutaires vis-à-vis de l'OCCE : compte-rendu financier et compte-rendu d'activités pour l'année 2022/2023 et adhésion pour l'année 2024.
- L'école s'engage à relever au moins 2 défis et à remettre un carnet de bord en fin de projet avec le bilan financier dont la copie des factures.

A, le

L'enseignant référent NOM - Signature	Les élèves délégués NOMS - Signatures	Direction NOM - Signature
--	--	--------------------------------------